



Rennes, le 22 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire

Les dernières données sanitaires confirment que le virus circule toujours. Depuis le 10 juillet 2020, les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de personnes dont le test au Covid-19 est positif.

Par rapport au 22 juillet 2020, la Bretagne enregistre + 23 cas supplémentaires.

Point de situation sanitaire à 16h

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **3 432 (+23)** depuis mardi 21/07/2020) ainsi répartis :

- 755 (+ 4 depuis mardi 21/07/2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 838 (+15 depuis mardi 21/07/2020) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 830 (- depuis mardi 21/07/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- 733 (+ 4 depuis mardi 21/07/2020) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

auxquels s'ajoutent :

- 194 (- depuis mardi 20/07/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 82 personnes (- depuis mardi 21/07/2020) dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Compte tenu de l'augmentation de cas covid-19 en Bretagne, vous recevrez désormais :

- un **communiqué de presse quotidien** présentant le **nombre de cas confirmés** par département.

Ces informations sanitaires seront complétées :

- le **mardi** : par les données liées aux **hospitalisations** et **nombre de tests** réalisés
- le **vendredi** : par les données liées aux **hospitalisations** et aux **EHPAD**.

Contacts presse :

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. Restons collectivement vigilants pour éviter un rebond épidémique et protéger ainsi les plus fragiles.

De nombreux porteurs du virus n'ont en effet pas de symptôme ou seulement des symptômes bénins. Nos comportements conditionnent l'évolution de l'épidémie.

Les services de l'État en région rappellent aux populations qu'il est nécessaire de rester vigilants et responsables face au Covid-19 en toutes circonstances cet été, y compris dans les lieux familiaux ou propices à la convivialité, et de continuer à **appliquer les bons gestes au quotidien** :

- **Lavez-vous les mains** très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- **Restez toujours à plus d'un mètre** les uns des autres
- **Portez un masque** dès que la distance d'au moins un mètre ne peut pas être respectée
- Toussez ou éternuez dans son coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluez sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Évitez de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

En cas de symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- **Ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin.**
- **Restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin** traitant ou le 0800 130 000, **numéro vert** 24h/24 et 7j/7 (pour toute question non médicale).
- **Appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation** des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).
- Vous êtes également invités à télécharger l'application [StopCovid](#) (anonyme, sécurisée et gratuite).

Contacts presse :

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19

Mon test est positif

Je suis porteur du COVID-19

L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre

Mon test est négatif

Je ne suis pas porteur du COVID-19

Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète

Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)

Fin de l'isolement : je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Contacts presse :

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr